

DOSSIER DE PRESSE  
30 janvier 2023

# PLACE GABRIEL PÉRI

LE POINT SUR LES ACTIONS  
DE LA MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE LYON  
POUR AMÉLIORER DURABLEMENT  
LE QUOTIDIEN DES HABITANTS



MÉTROPOLE

GRAND LYON

VILLE DE  
**LYON**

# SOMMAIRE

---

03.....ÉDITO

04.....INTRODUCTION

06.....UN PLAN D' ACTIONS GLOBAL ENGAGÉ  
EN DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

10.....LOGEMENT ABORDABLE ET LUTTE CONTRE  
L'HABITAT INDIGNE

11.....DÈS 2023, AMPLIFICATION DES ACTIONS POUR AMÉLIORER  
L'ESPACE PUBLIC

15.....PROGRAMMATION URBAINE ET COMMERCIALE



## **Bruno Bernard** président de la Métropole de Lyon

« La place Gabriel Péri est un carrefour de mobilités et une porte d'entrée historique

depuis plusieurs siècles.

C'est un quartier riche par son histoire et sa singularité, au cœur de notre métropole, territoire hospitalier, fait de mixités, de parcours de migrations, de solidarités, d'engagements, de commerces et d'échanges.

Depuis le début du mandat, nos politiques publiques sont mobilisées fortement, aux côtés de la Ville de Lyon et de nos partenaires, notamment l'État et Sytral Mobilités pour répondre au besoin d'amélioration de la qualité de vie à Gabriel Péri, sur tous les pans de l'action publique et de façon transversale: de la gestion des déchets à l'amélioration des mobilités, de l'équilibre commercial à la lutte contre le logement indigne, de l'accompagnement social à la tranquillité publique.

C'est de manière déterminée que nous lançons aujourd'hui une nouvelle étape par l'amplification des actions déjà engagées, l'amélioration des circulations piétonnes et cyclistes, la végétalisation des espaces publics, des actions sur les rez-de-chaussée commerciaux et de services.

Tout en étant vigilant sur le déjà-là et la nécessité d'un travail fin sur le bâti existant, nous lançons une programmation urbaine de long terme sur le quartier élargi de la Guillotière où la Métropole portera une attention toute particulière à la qualité de vie et au vivre-ensemble de toutes et tous. »



## **Grégory Doucet** maire de Lyon

« Le 30 juin 2021, à l'issue d'une concertation citoyenne, je présentais un plan d'actions

pour la place Gabriel Péri.

Depuis deux ans, en coopération avec le Préfet et le Président de la Métropole de Lyon, avec les associations, nous avons agi sur la tranquillité publique, sur la prévention et l'accompagnement social, sur la sécurité des piétons, sur l'implication des citoyens. Depuis deux ans, des événements sont organisés sur la place, avec les commerçants, pour changer l'image du quartier et faire vivre les commerces de proximité.

Pour ce lieu unique à Lyon, à la croisée des chemins, des cultures, nous avons la volonté de recréer une zone apaisée pour les piétons, accueillante et agréable aux femmes et aux enfants.

Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante, en agissant sur la qualité des logements, sur l'espace public, sur le tissu commercial, en réponse aux problèmes soulevés pendant la concertation.

L'ouverture de la Maison des projets Gabriel Péri en juillet dernier témoigne de notre volonté que les habitants puissent trouver ici une écoute, qu'ils puissent se rencontrer, proposer des idées, s'informer. Je formule le vœu que demain, Gabriel Péri soit une place reconnue et visitée pour son identité si particulière au sein de la ville, riche de cette histoire multiculturelle. Un lieu dans lequel tous les lyonnais auront plaisir à se retrouver, pour prendre un verre, écouter de la musique, rejoindre le Rhône, déambuler dans les nombreux commerces et restaurants du quartier. »

# INTRODUCTION

---

La place Gabriel Péri, également dénommée la « place du pont », est l'une des portes d'entrée historique de Lyon. Au cœur de la Guillotière, véritable trait d'union entre les 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, elle est au centre d'un quartier populaire et commerçant, qui a accueilli les migrations successives depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

Sur le cours Gambetta, la place Gabriel Péri est à la croisée entre le cours de la Liberté, les rues de Marseille, Béchevelin, Paul Bert et la grande rue de la Guillotière. L'arrivée du métro en 1991 puis du tramway au début des années 2000, additionnée aux réseaux de bus, aux déplacements piétons, cyclistes et automobiles, en font une place multimodale, carrefour des mobilités métropolitaines.

L'intensité des flux et la situation de carrefour, conjuguées à des situations sociales fragiles, sont génératrices, depuis de nombreuses années, de dysfonctionnements : conflits d'usages, incivilités, activités illicites. Ces difficultés génèrent un sentiment d'insécurité et une forte attente d'amélioration du cadre de vie chez les riverains et les usagers.

Depuis 2020, les pouvoirs publics locaux ne sont pas restés inactifs. Le 30 juin 2021, était présenté au Palais de la mutualité le plan d'actions « Péri, place à demain », construit à partir des propositions formulées par les habitants et habitantes au cours des ateliers de concertation organisés par la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et les 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements.

Pour répondre pleinement aux attentes des habitantes et habitants, l'action de la Métropole et de la Ville de Lyon se doit d'être globale et de s'articuler sur plusieurs temporalités : il s'agit d'apporter des réponses à court terme pour améliorer le quotidien des habitants, tout en travaillant à plus long terme sur un cadre de vie durablement rénové.

Depuis le début du mandat, les élus agissent ensemble pour la qualité de vie du quartier, en déployant d'importants moyens humains et financiers, avec le souci de maintenir la mixité et la diversité des fonctions d'accueil, tant dans les commerces que dans l'habitat.

La place Gabriel Péri réunit à elle seule de nombreux enjeux urbains :

- **maintenir** la diversité sociale et culturelle d'un quartier populaire de centre-ville sujet à la gentrification,
- **requalifier** l'espace public pour donner plus de places aux piétons, et le végétaliser pour s'adapter aux changements climatiques
- **veiller** à la diversité commerciale, tout en préservant l'identité du quartier,
- **favoriser** le lien social, le vivre-ensemble et la tranquillité publique, dans un secteur de forte densité.

**La Métropole et la Ville de Lyon portent ainsi un objectif commun : celui de réinventer le secteur Gabriel-Péri pour en faire de nouveau un quartier agréable à vivre pour ses habitantes et habitants, pour les commerces, pour les usagers, gage d'urbanité, de vivre ensemble et de respect mutuel.**

## La place Gabriel Péri en quelques dates :

### 1852

rattachement de la Guillotière à la Ville de Lyon

### 1932

la brasserie de la Guillotière, sur la place Gabriel Péri, cède la place à Prisunic qui ne fermera ses portes qu'en 1989

### 1991

arrivée du métro D, faisant de Gabriel-Péri la station « Guillotière »

### 1996

inauguration du Clip (Centre Liberté Péri) à l'issue de 7 années de travaux. Le bâtiment oriente la place Gabriel Péri vers les avenues de Saxe et Gambetta

### 2001

arrivée du tramway



la place du pont et le cours de la liberté, période 1918-1945



Plan de 1822



Aujourd'hui

# UN PLAN D' ACTIONS GLOBAL ENGAGÉ EN DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

Depuis le début du mandat, la Ville et la Métropole de Lyon, en lien avec les services de l'État, Sytral Mobilités et les associations, se mobilisent pour améliorer la qualité de vie place Gabriel Péri, dans un dialogue continu avec les habitantes et habitants, les associations, les commerçants et les structures sociales ou culturelles.

Entre janvier et juin 2021, la Ville de Lyon, les Mairies des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements, en lien avec la Métropole de Lyon, ont organisé une concertation pour « Mieux vivre ensemble Place du Pont ». Riverains, élus et services experts et opérationnels se sont réunis au sein de 9 ateliers participatifs afin d'établir un dialogue de proximité, définir des solutions pour le quartier et prendre des engagements à court, moyen et long terme. Les associations et les collectifs tels que le centre social Bonnefoi, le conseil citoyen, les conseils de quartiers, la Maison pour tous des Rancy ou encore Olivier des sages, le patio des aînés et la maison des adolescents - particulièrement dynamiques autour de la place Gabriel Péri, ont été associés à cette concertation.

La Métropole de Lyon a poursuivi la concertation fin 2021 sur le volet aménagement urbain pour amorcer la transformation de la place et de ses abords dans le cadre de deux ateliers d'échange. Le programme proposé à cette occasion comprenait 8 actions pour faire évoluer les usages, favoriser les itinéraires piétons et cyclables et améliorer le cadre de vie sur le secteur. Le bilan de la concertation sera prochainement mis en ligne sur la plateforme de participation du Grand Lyon.

La **maison des projets** a ouvert ses portes en juillet 2022. Véritable lieu ressource, elle permet d'informer sur le projet, de créer du lien avec les habitantes et les habitants, d'accueillir des ateliers et espaces de travail pour les associations (cours de français, etc...). Elle est ouverte du lundi au vendredi en journée.

## CHIFFRES CLÉS

**+ de 800**

participants aux réunions publiques et aux ateliers participatifs

**152**

contributions sur la plateforme [jeparticipe.grandlyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com)

**1600**

votes comptabilisées sur les premiers aménagements proposés



la maison des projets

© Muriel Chaulet – Ville de Lyon

## Propreté, social, sécurité... des actions immédiates et concrètes

Face à des dysfonctionnements de plusieurs ordres (social, propreté, tranquillité...), la Métropole et la Ville de Lyon ont apporté des premières réponses immédiates, en mobilisant leurs compétences respectives. Depuis 2 ans, de nombreuses actions ont été lancées : la prévention contre les addictions, la réhabilitation de logements, l'amélioration des traversées piétonnes, l'organisation d'animations, la prise en compte du sentiment d'insécurité des femmes...

### Focus sur des actions déployées en 2021 / 2022

#### • **Accompagnement des jeunes en errance - Ligne 37**

Le dispositif expérimental « Ligne 37 » est porté par l'association le MAS et financé conjointement par la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la Préfecture, avec une participation de l'ARS et du Ministère de la Justice. L'équipe mobile intervient depuis octobre 2022, par binôme, aussi bien sur la voie publique que dans des lieux publics plébiscités par les jeunes. Son travail est d'aller vers les jeunes en situation d'errance et de les ramener vers des guichets de droit commun en fonction de leur situation et de leur éligibilité à des aides. L'équipe pluridisciplinaire de terrain, composée de 8 personnes (travailleurs sociaux, infirmier, psychologue, médecin, etc.), a pu nouer des liens de confiance avec les jeunes, permettant de voir émerger des demandes de soins et d'hébergement et de résoudre des problématiques de traite des êtres humains.

#### • **Développement de la mixité des usages sur l'espace public**

La Ville de Lyon permet aux habitants et aux commerçants de se réapproprier la place Gabriel Péri en organisant régulièrement des animations et des événements : la Voie est libre en 2021 et en 2022, soutien à l'évènement « Cours Gambetta, je m'amuse » organisé par des commerçants du quartier en mai 2022, soutien à l'action « décorations de Noël de la place Gabriel Péri » organisée par des habitants en lien avec une centaine d'enfants des écoles primaires Gilbert Dru, Saint-André et Cavenne en décembre 2022.



Animations sur la place Gabriel Péri

© Muriel Chaulet – Ville de Lyon

## • Propreté urbaine

Le quartier Gabriel Péri est l'un des plus denses en usages et en déchets sur l'espace public, nécessitant une intensité maximale d'intervention des services de la Métropole de Lyon (3 fois plus que les autres secteurs). La Métropole de Lyon investit 1,6 M€ par an sur le nettoyage du quartier. Des opérations de valorisation et de sensibilisation à l'entretien des espaces publics sont menées en parallèle par les collectivités. Un projet d'installation de toilettes automatiques est prévu cours Gambetta avec des travaux à partir de septembre 2023.



## • Sécurité et tranquillité publique

Afin de garantir la tranquillité publique sur la place Gabriel Péri et ses alentours, la police municipale est mobilisée chaque jour. Des patrouilles à pieds, auxquelles s'ajoutent, ponctuellement, des opérations communes avec la police nationale, les douanes ou les CRS. La police municipale a également renforcé les contrôles des établissements recevant du public du secteur pour lutter contre les ventes d'alcool, veiller au respect des mesures sanitaires, verbaliser les dépôts sauvages. Une vigilance quotidienne appuyée par le travail des opérateurs de vidéo surveillance en appui des services de police et la présence sur le terrain d'un binôme de médiateurs sociaux de l'ALTM (Agence Lyon Tranquillité Médiation) qui assure une présence active de proximité, oriente les personnes et favorise l'accès aux droits.

Depuis le début d'année, la présence d'une unité de soutien de proximité (USP) de la police municipale intervient en priorité sur le secteur Péri. Il s'agit d'une unité détachée des postes d'arrondissement avec des agents volontaires. L'USP sera amenée à intervenir également sur le secteur Mazagran.



## CHIFFRES CLÉS

# 4 M€

investis par la Métropole de Lyon  
sur le quartier depuis 2020\*

# 13 M€

prévus en investissement par la Métropole  
de Lyon jusqu'en 2026\*

\*Dépenses d'investissement toutes politiques  
publiques confondues (foncier, logement et  
économie, espaces publics, logement)

## La place des femmes dans l'espace public

Face au sentiment de vulnérabilité et d'insécurité des femmes dans l'espace public, plusieurs actions ont été mises en œuvre par la Mairie du 7<sup>e</sup> en lien avec la Ville de Lyon, les associations et Sytral Mobilités :

- mise en place du « **dispositif Angela** » qui identifie un réseau de lieux d'accueils (commerces, bars, restaurants) pour les femmes qui se sentent suivies, en insécurité, victimes d'agressions verbales ou physiques dans la rue
- organisation de **marches exploratoires** initiées par Sytral Mobilités. Elles visent à améliorer les conditions de voyage des femmes et plus largement de l'ensemble des usagers du réseau TCL.
- **diagnostic en marchant** par les Arpenteuses, en lien avec le centre social Bonnefoi.



Ces actions et politiques publiques seront poursuivies et/ou amplifiées par la Métropole et la Ville de Lyon sur leurs compétences respectives, en parallèle des transformations urbaines apportées au quartier.



# LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Sur le plan démographique, le quartier Gabriel Péri présente aujourd'hui une situation contrastée avec des ménages en grande précarité, côtoyant une proportion importante de cadres, ainsi qu'un nombre significatif d'étudiants lié à la proximité des facultés et écoles. Tout l'enjeu des politiques de l'habitat est de résorber l'habitat indigne de veiller au maintien de la mixité sociale, en favorisant l'accès au logement des ménages à revenus modestes et moyens.

## Une vigilance accrue en matière d'habitat indigne

Le Programme d'intérêt général habitat indigne et dégradé de Lyon a été renouvelé pour la période 2023-2027. Une vingtaine d'adresses sont suivies au titre de l'habitat indigne, à divers stades d'avancée des procédures. Les propriétaires sont accompagnés vers la sortie des situations d'habitat indigne. En cas de défaillance de leur part, il est possible d'activer des mesures coercitives. Depuis 2015, 13 immeubles sont ciblés par une déclaration d'utilité publique (DUP) afin de contraindre les propriétaires à faire les travaux nécessaires sur leur immeuble, ces DUP pouvant conduire à de préemptions.

Par ailleurs, une politique foncière active est menée et l'intervention en préemption lors de mises en vente de biens dégradés permet, en les confiant à des bailleurs par le biais de baux emphytéotiques, de réhabiliter ces immeubles en créant des logements sociaux. Ce mode d'action permet également de maintenir un socle de logements à prix abordable dans ce secteur où les valeurs foncières et immobilières sont à la hausse.

La Métropole vient de mettre en place la plateforme « Histologe » pour favoriser les signalements de mal logement par les habitants ou les services.

## 22 premiers logements actés en BRS

Parmi les opérations en cours, les immeubles accolés à l'arrière du petit Clip, abandonnés depuis plusieurs années, rue Moncey et rue Paul Bert, vont être réhabilités par Grand Lyon Habitat en vue de créer 22 logements en BRS (accession abordable à la propriété) et 4 locaux commerciaux avec la Foncière Solidaire du Grand Lyon. Situé dans le Quartier politique de la ville (QPV) Moncey, ce projet doit à la fois participer à la dynamique de requalification urbaine du secteur, renforcer la mixité sociale et répondre aux besoins d'accès à la propriété des ménages aux revenus modestes ou moyens. La rénovation de ces immeubles est envisagée comme premier signal de l'intervention publique, amené à se poursuivre sur de nouvelles adresses.

## La coopération inter-bailleurs activée

Les logements sociaux dans le secteur Gabriel-Péri sont répartis entre une vingtaine de bailleurs, ce qui rend plus complexe l'entretien des espaces et des interventions efficaces. Sous l'impulsion des élus de la Métropole et de la Ville de Lyon, une coopération inter-bailleurs a été mise en place afin de coordonner les interventions et les services et ainsi mieux répondre aux besoins des habitants: propreté, problèmes de sécurité, mauvais usages...

## CHIFFRES CLÉS

**45 300** habitants

**+13 points**

d'augmentation de la part de cadres  
(évolution entre 1982 et 2014, Source: Insee 2019)

**24%** d'étudiants (12% à Lyon)

**30%** des habitants du quartier Moncey  
vivent sous le seuil de pauvreté

# DÈS 2023, AMPLIFICATION DES ACTIONS POUR AMÉLIORER L'ESPACE PUBLIC

**Sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon, le volet aménagement et espaces publics du plan d'actions Gabriel Péri répond au besoin d'adapter rapidement les usages et les mobilités. L'année 2023 verra le lancement de premiers travaux d'apaisement, de végétalisation et de requalification sur les espaces publics.**

## **À court terme : améliorer et embellir le cadre de vie**

Ces trente dernières années, la place Gabriel Péri a connu de grandes transformations liées au déploiement des transports en commun (arrivée du métro D puis du tramway T1 en 2001) qui en font un carrefour de mobilités. L'enjeu est aujourd'hui de réadapter l'espace public et redonnant une plus grande place aux piétons qui sont les premiers usagers du quartier, grâce à des trottoirs plus généreux et à des traversées sécurisées des axes routiers. Pour les cyclistes, dont la circulation augmente année après année, il s'agit d'améliorer le confort et les continuités

des itinéraires cyclables, notamment entre le cours Gambetta, la grande rue de la Guillotière et la rue Paul Bert, et de sécuriser davantage les croisements. Pour répondre aux attentes des habitants, la trame végétale sera complétée sur de l'avenue Gambetta, au débouché de la rue Paul Bert et sur la placette devant la Poste. Des arbres seront plantés et une strate basse végétalisée complètera ces aménagements. En parallèle, les aires de livraison sont repensées pour une meilleure desserte des commerces.

**À plus long terme,** le quartier se redessinera avec des nouveaux aménagements qui reconnecteront Gabriel-Péri aux quartiers environnants : notamment entre Bellecour et Part-Dieu, avec une intervention sur le pont de la Guillotière dans le cadre du projet Rive droite du Rhône. Les voies lyonnaises N°1 allant de Vaulx-en-Velin à St Fons et N°12 de Lyon-Vaise à Bron et St Priest, permettront de desservir idéalement le quartier à vélo tout en requalifiant l'espace public.

Perspective d'ambiance non contractuelle d'insertion urbaine de la Voie Lyonnaise n°12 sur le cours Gambetta.



## Aménagements lancés dès 2023/24

### 1 Simplification des traversées piétonnes sur le cours Gambetta

- réaménagement des traversées existantes à l'est et à l'ouest de la place (suppression des ilots refuges centraux) suite à la modification du réglage de feu lors de la création du passage piéton central

### 2 Végétalisation du Cours Gambetta

- suppression du stationnement entre les places Raspail et Péri au profit d'un espace végétalisé en strate basse le long du trottoir sud
- création d'une place de livraison
- installation de toilettes publiques

### 3 Apaisement de la rue Paul Bert

- suppression du trafic de transit sur la rue Paul Bert grâce à la suppression de son débouché sur l'avenue de Saxe (au niveau de la rue Villeroy)
- élargissement du trottoir nord
- maintien et confortement des terrasses existantes
- création de 4 aires de livraison dans les rues adjacentes
- création de 2 passages piétons sécurisés aux intersections avec plateaux traversant (avec les rues Bonnefoy et Villeroy)
- plantation de 3 arbres

### 4 Requalification de la placette devant la Poste

- reprise du revêtement au sol et la création d'un « square ouvert » dont le projet sera concerté avec les habitants au premier semestre 2023
- végétalisation autour de 3 grands platanes et mise en valeur de la fresque Lumière par un éclairage adapté

## Aménagements de moyen terme

### 5 Allongement de 10 mètres des quais

de la station de tramway T1 suite au changement du matériel roulant de plus grande capacité (SYTRAL Mobilités). En complément une attention sera portée au confort piéton aux abords de la station, notamment rue de Marseille.

### 6 Aménagement, sur le cours Gambetta,

de la Voie Lyonnaise n°12 qui traversera Lyon d'Est en Ouest

### 7 Intervention sur le pont de la Guillotière

dans le cadre du projet Rive Droite du Rhône (à l'étude)



**Ces premières interventions préfigurent une transformation de plus long terme à l'échelle du secteur Gabriel-Péri. Pour y travailler, une étude de programmation urbaine est lancée par la Métropole de Lyon, comprenant un volet stratégie commerciale.**





## Calendrier

### 2023 / 24

Début des travaux  
d'espaces publics  
(4<sup>e</sup> trimestre)

Lancement des  
études préalables  
à la programmation  
urbaine

### 2025

Création de la voie  
lyonnaise n°12

Allongement des  
quais de la station  
Guillotière  
(Sytral mobilités)

## En chiffres

**2,4 M €**  
investis par la  
Métropole de Lyon  
en matière d'espaces  
publics sur cette  
première série  
d'actions.

entre **5 000** et **8 000**  
cyclistes / jour sur  
le cours Gambetta ouest

**45 000** montées  
et descentes quotidiennes  
métro et tramway  
confondus

**15 000** cyclistes par  
jour en moyenne sur la  
future VL12 (estimation  
2030)



# PROGRAMMATION URBAINE ET COMMERCIALE

Pour améliorer la qualité de vie à Guillotière-Péri sur le long terme, la Métropole de Lyon engage une action durable, combinant les enjeux urbains, sociaux et commerciaux. Suite à une première phase de diagnostic, une étude préalable à la programmation urbaine a été lancée début 2023 sur un périmètre élargi.

Dans la continuité des premières interventions sur l'espace public, l'enjeu est de faire de Péri-Guillotière un quartier à vivre au quotidien avec toutes les aménités, tout en maintenant ses spécificités et son identité de quartier populaire et multiculturel de centre-ville.

Sur le volet urbain, une réflexion s'engage autour des objectifs suivants :

- **raccrocher** la place Gabriel Péri aux secteurs environnants, notamment vers les quais du Rhône, la place Bahadourian, la place Mazagran...
- **retrouver** le fonctionnement de place urbaine piétonne, conviviale et agréable, tout en prenant en compte les besoins des différents modes de déplacements et leurs évolutions,
- **adapter** le quartier aux enjeux environnementaux et climatiques, notamment par la végétalisation,
- **maintenir** la tranquillité publique (prévention situationnelle) avec les polices nationales et municipales
- **préserver** la mixité sociale et la spécificité commerciale en proposant une offre équilibrée, diversifiée et de proximité
- **développer** le logement abordable (locatif, BRS)



enjeux identifiés à l'échelle de l'agglomération © urban studio



enjeux identifiés à l'échelle du quartier – diagnostic urbain © urban studio



## Vers une meilleure intégration du Clip dans le quartier

Le bâtiment du Clip, en bordure de la place Gabriel Péri, a été construit dans les années 1990 comme un « immeuble monument » devant incarner la centralité et la dimension internationale du quartier Moncey.

D'une superficie de 12 700 m<sup>2</sup>, sa composition présente une grande complexité : il comprend 450 logements avec plus de 400 propriétaires différents, 11 commerces, 3 copropriétés, 16 volumes et 2 associations syndicales libres (ASL).

La Métropole de Lyon a étudié différents scénarii en vue de sa réhabilitation ou sa démolition. Face à un coût très élevé, estimé entre 70 et 110 M € (acquisition, démolition ou réhabilitation et études associées), à une très forte complexité juridique et technique et face à une opération qui paraît peu satisfaisante, la Métropole de Lyon oriente son intervention sur une meilleure intégration du bâtiment dans le quartier, avec un travail sur ses abords et son socle.

La Ville de Lyon étudie l'installation d'un équipement public qui permettrait d'animer le rez-de-chaussée et la place, et ainsi offrir des services aujourd'hui absents pour les riverains. Ce projet sera programmé sur le plan d'investissements 2026-2032.

La réhabilitation des façades sera entreprise par les propriétaires à l'issue de la procédure judiciaire liées à des malfaçons. Pour cela, la Métropole de Lyon a acquis des logements lors des deux dernières années.

## Agir sur le tissu commercial

Les commerces et les commerçants font l'identité et la vie du quartier. Ils sont aussi le reflet de sa grande richesse culturelle. Sur le volet commercial, il s'agit de maintenir l'identité de « carrefour du Monde » et l'accès aux commerces populaires du secteur Gabriel Péri, tout en améliorant la diversité commerciale et l'implantation de commerces du quotidien pour les habitants. Une attention particulière sera portée à limiter la gentrification déjà en cours sur le quartier.

La Société d'Economie Mixte du Grand Lyon (SEMPAT) étudie la possibilité d'acquérir certains locaux stratégiques. Des premiers échanges ont été réalisés en ce sens.

En octobre 2022, une veille sur les déclarations d'intentions d'aliéner (DIA) des cellules commerciales a été activée sur le secteur Gabriel Péri. Une première préemption sera délibérée en février 2023 par la Métropole de Lyon.

La Ville de Lyon a également délibéré en mars 2021 sur un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur le secteur Guillotière – Péri, outil qui permet à la commune d'exercer un droit de préemption lors de la cession des fonds artisanaux, de commerce ou de baux commerciaux.

Dans les deux années qui suivent la cession, le bail ou fond doit ensuite être rétrocédé à une entreprise en vue d'une exploitation destinée à préserver la diversité commerciale et artisanale.

### CHIFFRES CLÉS

**500**

locaux occupés par une activité économique

**10,5%**

de taux de vacance (supérieur à la moyenne nationale, de 7% à 8% en 2021)







## CONTACTS PRESSE

### Métropole de Lyon

Laetitia Latapy  
06 46 18 90 93  
llatapy@grandlyon.com

### Ville de Lyon

Leïla Kessi  
07 86 25 98 14  
leila.kessi@mairie-lyon.fr

---

## MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03  
[grandlyon.com](http://grandlyon.com)

Photographie: Thierry Fournier / Métropole de Lyon (sauf mentions contraires)



imprimé sur papier recyclé

**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

